

Annnonce aux Médias

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Division de la communication

Réf: MA156f09

Tél. +33(0)3 90 21 52 40

Fax + 33(0)3 88 41 27 51

Internet: www.coe.int/congress

e-mail: congress.com@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, 10.12.2009

Copenhague : Le Congrès participe à la Conférence sur le changement climatique

Date : 14-18 décembre 2009

Lieu : Copenhague, Bella Centre, Danemark

Description : Les négociations en vue d'un accord international sur le changement climatique, qui prendra le relais du Protocole de Kyoto à partir de 2012, sont au cœur de la Conférence des Nations Unies qui se tient à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009. Cette conférence offre une chance historique de fixer des lignes d'action communes pour l'avenir du climat – une chance que tous les niveaux de gouvernance doivent saisir.

Les collectivités locales et régionales sont des partenaires indispensables de tout accord sur le climat – telle est la position du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, dont une délégation prendra part à la Conférence du 14 au 18 décembre. Cette délégation, conduite par la vice-présidente Dubravka Suica (Croatie), se composera également des vice-présidents Günther Krug (Allemagne) et Knud Andersen (Danemark) et de la présidente de la commission du développement durable, Gaye Doganoglu (Turquie).

Convaincu que les Etats membres doivent tirer parti des compétences, des capacités, de l'expérience et de l'engagement des collectivités territoriales, le Congrès lance un appel pour l'action publique locale et régionale soit inscrite dans le futur accord. Si, en Europe, les villes comptent parmi les principaux pollueurs, elles sont aussi les premières à subir les conséquences du changement climatique. Jouant un rôle de premier plan dans l'amélioration de la qualité de vie et de la durabilité de nos modes de vie, les collectivités territoriales agissent avec détermination pour changer fondamentalement l'organisation de la vie quotidienne et des habitudes de consommation des citoyens, et montrent l'exemple pour motiver leurs populations.

Les villes et les régions peuvent accompagner efficacement les stratégies nationales qui seront mises en place pour atteindre les nouveaux objectifs contraignants. Elles représentent également le niveau de gouvernance le plus approprié pour la sensibilisation du public et la mobilisation des citoyens, et peuvent assumer un rôle encore plus important dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets. Mais, pour ce faire, elles ont besoin d'un soutien politique et financier de la part des organisations internationales et des gouvernements nationaux.

Le 14 octobre 2009, le Congrès a adopté une [résolution](#) et une [recommandation](#) dans lesquelles il appelait à reconnaître le rôle des collectivités territoriales en tant que partenaires à part entière face à cet enjeu complexe et demandait que la dimension des droits de l'homme soit prise en compte dans le nouvel accord afin de garantir un environnement sain et durable capable de répondre durablement au défi du changement climatique.

Du 14 au 18 décembre, la délégation du Congrès prendra part aux réunions des Nations Unies, rencontrera les représentants du groupe d'action de la Feuille de route des pouvoirs locaux sur le climat et participera au Sommet des maires pour le climat, afin de parler d'une seule voix et de délivrer un message fort aux gouvernements lors du segment de haut niveau de la Conférence.

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions.

Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Yavuz Mildon (Turquie, PPE/DC), Présidente de la Chambre des régions: Ludmila Sfirloaga (Roumanie, SOC),

Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Ian Micallef (Malte, PPE/DC)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen – Démocrates chrétiens (PPE/DC),

Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD)